

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION UTILISATION NATIONALE TRAVAIL A L'EAU le 17 octobre 2001 (au siège de la S.C.C.)

Présents : Mme THEVENON *Présidente*, MM. GAUVRIT, POUVESLE et CAILLEMET.

- Absent excusé : MM.. ROBIN et CHAGNARD.

Début de séance : 10 h 15

Madame THEVENON ouvre la séance en remerciant les membres présents et excuse MM.CAILLEMET et CHAGNARD.

Championnat 2002.

Le championnat 2002 sera organisé à Fécamp le dimanche 19 mai 2002 par le C.F.C.T.N.. Les juges pressentis sont : MM.ROLLAND pour les suivis et PRUNIER pour les exercices ; juge remplaçant en cas de défection : M.POUVESLE. Plongeurs : MM.POTIER et LE BERRE, plongeur remplaçant : M.BELLAY.

La subvention de la S.C.C. est versée à l'organisateur sous réserve de présentation du bilan.

Sélection Championnat 2002

Le secrétaire adressera au C.F.C.T.N.pour la fin 2001 la liste des sélectionnables au vu des rapports d'épreuves 2001 qui lui auront été communiqués avant le 10 novembre 2001.

Il est rappelé que seules les épreuves officielles sont sélectives.

- Interruption de la séance à 11 H 10 pour recevoir M. PRUNIER, Président du C.F.C.T.N.
Entre autres sujets, les relations Bases de travail à l'eau du C.F.C.T.N.avec la C.U.N.T.E.sont évoquées. Il est précisé que les adhérents de ces bases ne peuvent avoir de contact direct avec la C.U.N.T.E.

12 H 15 reprise de la séance.

Calendrier des épreuves pour 2002

- Le calendrier des épreuves de travail à l'eau est établi en fonction des demandes adressées à la C.U.N.T.E. (voir en annexe). Les prochaines dates devront être adressées au secrétariat de la C.U.N.T.E. accompagnées de l'accord de la société canine régionale ou territoriale correspondante.

Dossiers juges

La commission prend acte des demandes de Mmes DETENDER et CRESSON-TAHON. Un examen probatoire sera organisé en région parisienne, avant le 15 décembre, pour permettre aux candidates admises de se présenter au stage E.N.V. début 2002. M. GAUVRIT présentera pour accord à Mme THEVENON les lieux et dates possibles en fonction de la disponibilité des juges et candidates. M.DELORME, reçu à l'examen du 02/06/01, pourra également se présenter à ce stage E.N.V. qui devrait se dérouler au siège de la S.C.C.

Le secrétaire prendra contact avec M. Alain ROLLAND pour faire le point sur l'avancement de son stage en vue d'une éventuelle qualification.

Juge Formateur

Michel GAUVRIT adressera la liste des juges formateurs à la S.C.C. pour mise à jour de l'annuaire des juges.

Certains juges figurant sur l'annuaire n'officient plus depuis longtemps, un courrier leur sera adressé pour connaître leurs intentions.

Carnet de Plongeur

Le projet est en bonne voie. Mme THEVENON a présenté le modèle à M.BUCHE.

M.GAUVRIT demandera un devis à l'Imprimerie du Centre à Loudéac et, après accord de la S.C.C., lancera la réalisation.

Il est fortement souhaité que ce carnet soit mis en service avant les premières épreuves 2002.

Les attestations des plongeurs qui se sont présentés aux épreuves du 03/06/01 leur seront adressées suivant le modèle retenu par la commission courant novembre.

Le prochain examen des plongeurs sera organisé par le C.F.C.T.N. le 18 mai, veille du championnat, à Fécamp.

Questions diverses

Mme THEVENON informe que la subvention de 5000 F a été versée à la S.C.S.H.O., organisatrice du championnat 2001 avec A.T.N.L.A..

Pour répondre à la demande du Club Canin Yonnais il est précisé qu'aucun règlement n'interdit d'organiser des épreuves en semaine.

Pour la création d'un nouveau club de travail, il sera demandé qu'au moins un membre soit titulaire du second degré.

Fin de la réunion à 16 h10.

Le Secrétaire
M. GAUVRIT

La Présidente,
J. THEVENON